



Taxe d'apprentissage

publié le 27/11/2025

Faites bénéficier l'ÉREA (UAI : 0170392J) du solde de votre taxe d'apprentissage

Descriptif :

Identifiez l'ÉREA (UAI : 0170392J) comme bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage



Le saviez vous ?

Une partie du solde de la taxe d'apprentissage est obligatoirement fléchée vers les établissements proposant de la formation initiale.

Comment soutenir l'ÉREA-LEA Théodore Monod ?

- ▶ En désignant l'ÉREA-LEA Théodore Monod comme bénéficiaire sur la [plateforme SOLTEA](#) UAI 0170392 J
- ▶ En nous attribuant de la taxe d'apprentissage en nature : Surstocks, invendus... et ainsi réduire votre taxe d'apprentissage.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou aide pour effectuer la démarche.

Julien Hennequin,
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles
05.46.93.98.34 / ddfpt.0170392j@ac-poitiers.fr

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/connexion-lespace-prive>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.